

# Audit du projet TNI clé Cloud Enabling Bureautique

## Secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique de la Chancellerie fédérale

### L'essentiel en bref

---

Le projet Cloud Enabling Bureautique (CEBA) a été lancé en 2019 et est dirigé par le secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI) de la Chancellerie fédérale. L'objectif est de remplacer la suite de produits Office « Microsoft Office LTSC Professional Plus 2021 » actuellement utilisée pour les postes de travail de l'administration fédérale par « Microsoft Office 365 » (M365). La nouvelle version est reliée au nuage public de Microsoft.

La réalisation technique du projet s'effectue dans le cadre de deux sous-projets menés par des fournisseurs de prestations TIC de la Confédération, l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) ainsi que la Division informatique du Département fédéral des affaires étrangères. Le projet a été classé comme projet informatique clé de la Confédération en 2022. Cette décision n'est pas due au volume de 26,5 millions de francs, mais à son impact sur le fonctionnement de la quasi-totalité de l'administration fédérale.

Les résultats de l'audit présentent un tableau mitigé : la réalisation du projet progresse avec de légers retards, le déploiement dans les départements est prévu à partir de 2024. Le projet repose sur l'hypothèse qu'une exploitation locale de la gamme de produits Microsoft Office ne sera plus possible à partir de 2026.<sup>1</sup> Entre-temps, certaines informations suggèrent qu'une telle exploitation sera possible plus longtemps.<sup>2</sup> Cela doit être validé dans le cadre du projet. Au moment de l'audit, les risques (résiduels) liés à l'utilisation des services en nuage, en partie significatifs du point de vue du Contrôle fédéral des finances (CDF), n'ont pas encore été définitivement évalués et acceptés. Il manque aussi parfois une compréhension commune avec les futurs utilisatrices et utilisateurs. Le possible changement de situation de départ pourrait donner plus de temps au projet, notamment pour remédier à cette situation.

### Les risques et la gestion du prestataire doivent être clarifiés avant le déploiement

Selon la feuille de route de Microsoft, les prestations d'assistance pour la version d'Office existante cesseront à partir de 2026. Le projet repose sur l'hypothèse selon laquelle M365 doit être déployé, car seules les installations intégrées au nuage et basées sur un abonnement seront prises en charge par la suite. Le projet permet aux départements de passer à la solution M365 basée sur le nuage. Au moment de l'audit, des informations étaient disponibles sur un site web du fabricant, selon lesquelles une nouvelle version de la suite Microsoft Office serait disponible sous la forme d'un achat unique. Cet élément modifierait le fondement sur lequel repose le projet. Le CDF recommande au secteur TNI de clarifier avec Microsoft dans quelle mesure et pour combien de temps une solution sans connexion au nuage reste possible avec cette version. Selon les résultats, des solutions pourraient être

---

<sup>1</sup> Voir la feuille de route de Microsoft : <https://learn.microsoft.com/fr-ch/lifecycle/products/?products=office>.

<sup>2</sup> Voir la FAQ de Microsoft : <https://support.microsoft.com/fr-fr/office/faq-sur-office-2021-et-office-ltsc-pour-windows-et-mac-d574cf0b-3ebc-42cf-9035-a3b837e0463c>.

envisagées permettant à l'administration fédérale de disposer de plus de temps pour s'adapter aux nouveaux risques liés au passage à des services en nuage.

Le projet CEBA signifie un changement dans la position de Microsoft en tant que partenaire pour l'administration fédérale : une relation d'achat avec un fournisseur de logiciels devient désormais une relation plus étroite de fourniture de prestations. Les données de l'administration fédérale, auparavant enregistrées dans ses propres systèmes, seront transmises au prestataire et à ses sous-traitants. Cela nécessite un développement de la gestion et du contrôle du prestataire. En particulier, les garanties contractuelles et les mesures de sécurité doivent être contrôlées par la Confédération. Or, il n'existe pas encore de concept coordonné en la matière. Le CDF recommande au secteur TNI d'élaborer et de mettre en œuvre un tel concept en tenant compte des compétences des offices concernés.

### **Les risques résiduels liés à l'utilisation de services en nuage doivent être pris en compte en connaissance de cause et l'exploitation parallèle doit être limitée dans le temps**

Les risques résiduels liés à l'utilisation des services en nuage ont été relevés dans le cadre du projet et présentés à la Conférence des secrétaires généraux (CSG) et au Conseil fédéral à la fin de la phase de conception. Le chancelier de la Confédération et le délégué TNI doivent encore en prendre connaissance et les valider avant le déploiement. Comme le succès du projet dépend de la prise en charge des risques résiduels par les services compétents, l'analyse doit être finalisée et validée rapidement, avec la participation de tous les départements. Il est important que l'ensemble des risques et des mesures possibles bénéficient d'un large soutien, ce qui permettra aussi d'aboutir à une définition commune des risques résiduels. En cas de modifications significatives, il conviendra à nouveau d'informer au moins les instances préalablement informées, soit la CSG et le Conseil fédéral.

L'introduction de Microsoft Teams crée de nouvelles redondances : le remplacement de la solution de téléphonie « Skype for Business » fait l'objet d'un projet distinct avec un calendrier propre, en dehors du projet CEBA. Selon le secteur TNI, il s'agit d'éviter de complexifier davantage le projet CEBA. En effet, la Confédération dispose de plus de 70 solutions de téléphonie spéciales. Dans un premier temps, les deux solutions seront donc exploitées en parallèle. Le CDF recommande au secteur TNI de limiter autant que possible la durée de cette exploitation parallèle.

### **L'infrastructure de l'administration fédérale ne doit être ouverte que de manière contrôlée**

L'acquisition de prestations M365 basées sur le nuage public de Microsoft nécessite une ouverture automatisée de l'infrastructure réseau de l'administration fédérale. Afin de ne pas instituer d'exceptions générales en la matière, le secteur TNI a complété les directives existantes. Le complément établit le principe selon lequel l'infrastructure est ouverte autant que nécessaire, mais aussi peu que possible.

Les directives ne précisent toutefois pas comment le respect de ce principe sera vérifié. Le CDF recommande au secteur TNI de préciser comment il entend s'assurer que les ouvertures automatisées de l'infrastructure de la Confédération ne vont pas au-delà du minimum nécessaire.

### **Les parties prenantes doivent rester impliquées de manière adéquate dans le projet**

Une attention particulière doit être portée au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). Ce dernier a été consulté dans le cadre des clarifications relatives à la protection des données et à la sécurité des informations pour le projet CEBA. Il est important que le projet tienne suffisamment compte des retours d'information reçus du PFPDT et continue à se coordonner en permanence.

**Texte original en allemand**